



ENVIRONNEMENT LE MARAIS DE SAÔNE

Le marais de Saône fait partie des espaces naturels sensibles (ENS) d'intérêt départemental dont l'objectif est la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.

Les eaux de pluie transitant par ce marais contribuent à l'alimentation de la source d'Arcier. Cette source participe elle-même à l'approvisionnement de 45 % des ressources en eau potable de Besançon ; d'où l'attention portée et l'importance donnée au marais de Saône.



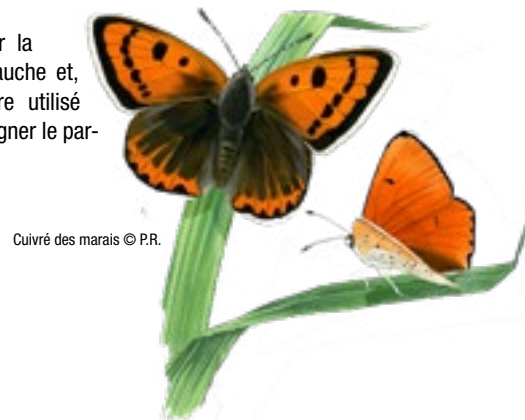
Marais de Saône © C.R.-L.

Le marais de Saône

Ce parcours pédestre, familial et ludique (pontons, passerelle, chicanes, panneaux d'information..) permet de découvrir le marais de Saône. Cet espace naturel sensible est géré par le Département du Doubs.

Itinéraire accessible aux personnes à mobilité réduite.

- 1** À gauche des courts de tennis et à gauche du kiosque d'accueil des sentiers de découverte du marais, s'engager sur le passage herbeux. Il oblique à gauche vers le bois. Longer le bois à gauche.
- 2** Au T, emprunter le chemin à droite sur 40 m.
- 3** S'engager à gauche sur le sentier de la Boucle de l'Eau. Il dessine une boucle autour du marais en longeant une clôture. Après 1,2 km, en bordure de la mare, continuer à gauche pour retrouver le chemin principal.
- 4** Le prendre à gauche. Rester sur le chemin qui mène au hameau de la Couve. Passer à gauche du hangar et emprunter la rue à droite pour traverser le hameau. Poursuivre par le chemin sur 850 m puis, avant la D 464, par la sente à droite.
- 5** En contrebas de la D 464, à l'orée du bois, prendre le chemin peu marqué à droite (« boucle des milieux naturels ») entre les champs. Il traverse ensuite le bois puis la prairie. Tourner à droite en lisière du bois et, après le pont, retrouver le chemin du début.
- 6** Le prendre à gauche.
- 3** Continuer tout droit sur 40 m et retrouver le T de l'aller.
- 2** Franchir la chicane à gauche et, par l'itinéraire utilisé à l'aller, regagner le parking.



Cuivré des marais © P.R.

17



3 h
8,8 km



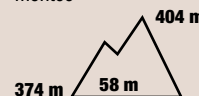
S SITUATION 2 h 30

Saône, à 10 km à l'est de Besançon par les D 571, D 464 et D 104

P PARKING
ENS Sentier du Marais, rue du Collège

T TRANSPORTS
bus GINKO (ligne 83 ou 84), arrêt « Saône Loupiots »
Train : TER Besançon Le Locle, « ligne des Horlogers », arrêt « Saône ».

D DÉNIVELÉE
altitude mini et maxi, dénivellée cumulée à la montée



B BALISAGE
jaune, « sentier du Marais »

! DIFFICULTÉS
le marais reste souvent humide. Les bottes sont parfois indispensables ainsi que les vêtements longs, et l'imperméable parfois... !

À DÉCOUVRIR...

> En chemin

- étangs
- pâtures sèches
- milieux humides

> Dans la région

- belvédère de Mont-faucon
- source d'Arcier alimentée par la boucle de l'eau des marais de Saône